



Association loi 1901 affiliée à la **FFESSM** (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins). N° d'affiliation fédéral : 0834 0288. Agrément ministériel Jeunesse et Sports N° S 02495.  
Siège social : **Rue Jean Moulin, 34920 Le CRES**  
**Président** : Michel RAMONDA  
**Trésorier** : Hélène SIEGWALD  
**Secrétaire** : Jean-François ROUSSEAU

## FICHE D'ADHÉSION 2021-2022

M., Mme : NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel Portable : ..... Tel Domicile : .....

Adresse e-mail : .....

Personne à prévenir en cas d'incident/accident : ..... Tel: .....

**J'autorise Objectif Bleu à diffuser mes adresses et mes numéros de téléphone dans l'annuaire interne du club et sur celui de la FFESSM, y compris par courrier électronique<sup>1</sup>, et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur publié en ligne sur le site du club.**

Date .....

Signature : .....

### TARIFS

#### 1) COTISATION + LICENCE

Entourez ce qui vous correspond :

Niveau de pratique actuel : - Débutant - Niveau 1 - Niveau 2 → 192 €

- Niveau 3 → 162 €

Niveau d'encadrement actuel : - E1 - N4 - E2 - E3 - E4 → 102 €

Cas particuliers : Membres du CD → 102 € Licence « mer »<sup>2</sup> → 110 €

Etudiant → 60 €<sup>3</sup> Licence « passager »<sup>4</sup> → 42,82 €

Les amis d'Objectif Bleu → 10 €<sup>5</sup>

#### 2) ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE<sup>6</sup>

Assurance complémentaire Axa Loisir 1 (recommandé ou équivalent) : → 20 €

Assurance complémentaire Axa Loisir 2 : → 25 €

Assurance complémentaire Axa Loisir 3 : → 42 €

Assurance véhicule particulier « Mobile Sub » : → 21,56 €

**TOTAL À PAYER<sup>7</sup> :** .....

### PIÈCES À JOINDRE :

- **Deux certificats médicaux** établis par un médecin CES du sport ou agréé FFESSM (conservez un 3<sup>e</sup> exemplaire). **Notez les coordonnées de la personne à joindre en cas d'accident**
- **Chèque** à l'ordre d'Objectif Bleu du montant de la cotisation. (Vous pouvez faire 3 chèques en précisant la date d'encaissement)
- Pour les nouveaux membres photocopie de la **carte CMAS** attestant le niveau de plongée.
- Pour les mineurs : **autorisation parentale** à télécharger sur le site internet du club.

<sup>1</sup> Votre adresse électronique ne sera pas diffusée à l'extérieur du club et de la FFESSM.

<sup>2</sup> Réservée aux membres ne résidant pas dans le département et ne pouvant se rendre à la piscine mais profitant des sorties plongées organisées par le club.

<sup>3</sup> Sur présentation d'une carte d'étudiant.

<sup>4</sup> Réservée aux membres ne résidant pas dans le département, ne pouvant pas se rendre à la piscine et ne participant pas aux sorties plongées organisées par le club.

<sup>5</sup> Pas de licence, pas de piscine, pas de plongées mais vous recevrez tous les mails et notamment ceux des soirées.

<sup>6</sup> Voir pour toutes informations sur les garanties AXA : <http://www.cabinet-lafont.com/>. Si pas d'assurance Axa loisir, Fournir un justificatif d'assurance au moins identique à loisir 1

<sup>7</sup> Article II-6 du Règlement Intérieur : « En cas d'adhésion en cours d'année, l'intégralité de la cotisation est due. La cotisation n'est jamais remboursée. »